

ANNE-FRANÇOISE JACCOTTET

LE LIERRE DE LA LIBERTÉ

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 80 (1990) 150–156

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

LE LIERRE DE LA LIBERTÉ

Inscription copiée par Cyriaque d'Ancône à Erétrie.

Principales publications:

G.Dittenberger/F.Hiller von Gaertringen, Syll³. no.323.

E.Ziebarth, IG XII,9, no.192.

F.Sokolowski, Lois sacrées des cités grecques. Supplément, Paris 1962, no.46.

Cf. A.Wilhelm, Eph.Arch., 1892, p.129 note 1; U. von Wilamowitz-Moellendorff, Antigonos von Karystos, Berlin 1881, p.101 note 1; Th.Reinach, REG 13,1900, p.201; M.Holleaux, REG 8,1895, p.21 note 1; REG 10,1897, pp.157-189, puis Etudes d'Epigraphie et d'Histoire grecques, I, Paris 1938, pp.41-73; M.P.Nilsson, Griechische Feste von religiöser Bedeutung, Darmstadt 1906, p.304; F.Sokolowski, Lois sacrées des cités grecques. Supplément, Paris 1962, pp.98-99, no 46.

Ὁ ἱερεὺς τοῦ Διονύσου Θεόδοτος Θεοδώρου καὶ οἱ
 πολέμαρχοι C[ω]κίτρατος Πρωτομένου, Αἰσχύλος Ἀντανδρίδου,
 Ἰθαγενὴς Αἰσχύλου εἶπα(ν)· ἐπειδὴ τῆι πομπῆι τῆι Διονύσου
 4 ἢ τε φρου[ρ]ὰ ἀπῆλθεν, ὅ τε δῆμος ἠλευθερώθη κ[....]α¹ τοὺς
 ὕμνους καὶ τὴν δημοκρατίαν ἐκομίσατο, ὅπως ὑπόμνημα τῆς
 ἡμέρας ταύτης ἦι, ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· στεφανη-
 φορεῖν Ἐρετριεῖς πάντας καὶ τοὺς ἐνοικοῦντας κιττοῦ στέφανον
 8 τῆι πομπῆι τοῦ Διονύσου· τοὺς δὲ πολίτας [λαβεῖν τοὺς στεφάνους]
 [ἀπὸ τοῦ δημοσίου], ἀπομι[ε]θοῦν τε [τὸν ἐν ἀρχῆι ὄντα ταμί]-
 αν [τ]οὺς ε[τεφ]άνους· ἐπάρχεσθαι δὲ καὶ τοὺς χοροὺς [-----]
 [-----χορ]εῖας τὰς τῶι Διονύσῳι [.....] οἶνον καταπεμπο..

¹ Aucune des trois reconstitutions de cette lacune ne me semble pleinement satisfaisante, raison pour laquelle j'ai préféré laisser un blanc. La restitution de Böckh κ[ατὰ] τοὺς ὕμνους, la plus évidente épigraphiquement, pose un problème de sens: l'explication selon laquelle la libération avait été annoncée par les oracles de Dionysos me paraît difficilement acceptable. Celle de Dittenberger κ[αἰ] τοὺς π[ατ]ρί[ο]υς [νόμ]ους pose à première vue quelques problèmes de restitution: devant le texte copié par Cyriaque, il a supposé que celui-ci avait sauté des lettres indéchiffrables et recomposé des mots connus. La proposition de Dittenberger, en restituant des lacunes entre les lettres qui nous sont données, admet une erreur de lecture de la part de Cyriaque qui aurait lu un M à la place d'un C. Cette restitution a l'avantage de donner un sens excellent au passage. La solution de Sokolowski enfin, κ[αὶ] μετ[ὰ] τοὺς ὕμνους propose elle aussi un sens très satisfaisant, mais est impossible syntaxiquement: en effet, le καὶ suppléé n'a aucune raison d'être et nuit à la compréhension de la phrase.

Apparat critique: 4-5: κ[ατ]ὰ τοὺς ὕμνους, Böckh (CIG no 2144); κ[αὶ τοὺς π]ατ[ρί]ους [νόμ]ους, Dittenberger; κ[αὶ μετ]ὰ τοὺς ὕμνους, Sokolowski 8-9: rest. Böckh 9-10: τὸν...ταμί]αν, Dittenberger 11: χορ]εΐας, Böckh.

TRADUCTION: Le prêtre de Dionysos Théodotos fils de Théodôros, ainsi que les polémarques Sôsisstratos fils de Prôtoménès, Aischylos fils d'Antandridès, Ithaigénès fils d'Aischylos ont fait la proposition: attendu que c'est lors de la procession de Dionysos que la garnison s'en est allée et que le peuple fut libéré... les hymnes et qu'il (le peuple) a institué la démocratie, afin qu'il reste un souvenir de ce jour, il a plu au conseil et au peuple: que tous les Erétriens, même les habitants (= les non citoyens) portent une couronne de lierre à la procession de Dionysos; que les citoyens reçoivent leur couronne aux frais de l'Etat, et que le trésorier qui est en charge donne (en location?) les couronnes. Que les chœurs lancent ... les danses en l'honneur de Dionysos ..., que l'on envoie chercher du vin.....

Les commentateurs de cette inscription se sont tous intéressés à la conjoncture historique qui a suscité ce décret et ont cherché à savoir de quelle domination les Erétriens avaient été "libérés". La question était d'autant plus ardue que l'inscription, dont nous ne possédons que la copie qu'en a faite Cyriaque d'Ancône, ne se laissait que difficilement dater.² Mon but n'étant pas de trouver une nouvelle solution à cette énigme historique, je suivrai pour ma part l'interprétation de M.Holleaux et verrai dans cette libération le reflet du départ pacifique des troupes de Polémaïos, désarmées suite à l'assassinat de leur général à Cos. J'admettrai ainsi que notre inscription date de l'extrême fin du 4ème s. av. J.-C., peut-être même de 308 (cf. note 2), et me propose dès lors de regarder ce document dans une perspective dionysiaque. Il n'est pas courant en effet de voir Dionysos lié à un événement politique de cette importance; la procession du dieu sera l'occasion chaque année de commémorer la libération d'Erétrie par un faste particulier: couronnes de lierre offertes à tous les habitants, danses, distribution de vin.... Dionysos patronnera donc une *fête nationale* que nous pourrions peut-être comparer - pour l'esprit et malgré l'ampleur différente de l'événement - au 4 juillet des Nord-Américains, fête de *l'Indépendance*.

Dionysos nous apparaît, au travers de ce document, à la fois comme le libérateur de la cité et, par suite, comme un rouage important de sa vie politico-civique. Ce sont ces deux aspects du dieu - libérateur et politique - qui vont retenir mon attention ici. S'il peut de prime abord paraître insolite que Dionysos soit fortement lié à un moment capital de la vie d'une cité,

² Pour Böckh, l'inscription remonte aux temps de la 2ème guerre de Macédoine, et la libération est celle opérée par les Macédoniens et les Romains entre 196 et 194 av. J.-C.

Wilamowitz, en s'appuyant sur la prosopographie (Aischylos est le nom d'un partisan érétien d'Antigone) donne une date beaucoup plus haute, 313 av. J.-C., et fait d'Antigone et Démétrios les libérateurs d'Erétrie. Holleaux, quant à lui, accepte dans ses grandes lignes la théorie de Wilamowitz, mais place l'événement, pour des raisons de "stratégie historique", 5 ans plus tard, en 308; la garnison dont il s'agit est celle laissée par Polémaïos et qui, à l'annonce de l'assassinat de ce dernier à Cos, ne peut que se retirer. Sur Polémaïos, neveu d'Antigone Monophthalmos, cf. E.Will, Histoire politique du monde hellénistique, I, Nancy 1979, pp.57, 68/9, 72.

nous ne saurions par contre nous étonner de lui voir associée l'idée de libération ou de liberté: sous les épithètes de Λυαῖος et de Λύκιος,³ il est en effet le dieu qui délie et qui délivre; il est

τοῦ Διὸς ὁ παῖς ὁ Βάκχος / ὁ λυκίφρων ὁ Λυαῖος⁴

et d'Alcée à Plutarque il demeure durant toute l'antiquité le dieu du vin λαθικάδης ou παυσίλυπος, grâce auquel les esprits se trouvent libérés des soucis et des peines.⁵ Mais le pouvoir de Dionysos ne s'arrête pas là; il sait aussi délivrer l'homme de liens bien réels et matériels. Relisons les Bacchantes d'Euripide où par deux fois le dieu intervient pour soustraire ses fidèles aux prisons de Penthée: c'est tout d'abord la libération des ménades rapportée par le messager: αὐτόματα δ'αὐταῖς δεσμὰ διελύθη ποδῶν, / κληῖδέε τ'ἀνήκων θύρετρ'ἄνευ θνητῆς χερός. "Les liens de leurs pieds se sont défaits d'eux-mêmes, les verrous relâchés ont fait s'ouvrir les portes sans qu'aucune main mortelle y vînt toucher" (vv.447-448, Trad. H.Grégoire).⁶ On est en face d'un miracle, d'un θαῦμα comme le dit lui-même le messager au vers suivant (449). Puis vient la libération de l'étranger-Dionysos, suivie de la destruction du palais de Penthée (vv.576-641). Les termes employés sont très clairs: les ménades sont λελυμένοι (v.445) et l'étranger avertit Penthée: "λύσει μ' ὁ δαίμων αὐτός" (v.498). Dionysos apparaît donc bien ici comme le dieu Λύκιος par excellence. Sous cette épithète, il recevait même un culte à Corinthe (Paus. II,2,6), à Sicyone (culte introduit sur l'injonction de l'oracle delphique, Paus. II,7,5-6) et enfin à Thèbes (Paus. IX,16,6). Le mythe étiologique du culte thébain est d'ailleurs fort instructif sur l'étendue des pouvoirs du Λύκιος: des Thébains faits prisonniers par des Thraces aux alentours d'Haliarte ont été délivrés *miraculeusement* par le dieu qui plongeait les Thraces dans un sommeil profond. Avec cet épisode, nous passons du registre mythique (Les Bacchantes) au registre historique:⁷ les protagonistes ne sont plus des héros mais de simples mortels auxquels le dieu est venu en aide. Nous ne sommes plus très loin de notre document érétrien, où Dionysos est implicitement reconnu comme le libérateur de la cité, ou du moins comme celui qui a favorisé cette libération. Remarquons encore qu'à Thèbes le temple de Dionysos Λύκιος est situé "tout à côté du théâtre" (ἐγγυτάτω τοῦ θεάτρου, Paus. IX,16,6); cette situation représente le schéma traditionnel théâtre-temple de Dionysos tel que

³ Plut. Symp. I,613 C: ὁ Διόνυκος Λύκιός ἐστι καὶ Λυαῖος. Sur le rôle purificateur de Dionysos Λύκιος cf. M.Detienne, Dionysos à ciel ouvert, Paris 1986, pp.40-42.

⁴ Carmina Anacreontea, ed. M.L.West, Leipzig 1984, no 49, vv.1-2.

⁵ Alcée Frg. 346 Lobel-Page λαθικάδης; Eur. Bacch. v.772 παυσίλυπος. Dionysos apaisant les soucis par la magie du vin est devenu un lieu commun. Nous n'en citerons que quelques exemples: Pind. Péan IV, cōl. 25; Frg. 124 a-b Snell; Sophocle Frg. 691 N², 758 P/R; Aristophane Ran., v.1321; Plut. Symp., 615 B: στεφάνων διανεμομένων, οὓς ὁ θεὸς ὡς ἐλευθερῶν ἡμᾶς ἐπιτίθησιν. Pour un exemple de la diffusion de l'idée du vin παυσίλυπος, cf. Ph.Bruneau, "La céramique des tombes hellénistiques", in Médéon de Phocide V, Ecole française d'Athènes, Paris 1976, pp.91-93.

⁶ Euripide, Les Bacchantes, Texte établi et traduit par H.Grégoire avec le concours de J.Meunier, Paris (Les Belles Lettres) 1979.

⁷ Nuance certainement moins essentielle pour les anciens que pour nous!

nous le voyons dans pour ainsi dire chaque cité grecque, notamment à Athènes et à Erétrie pour ne prendre que des cas bien connus. L'exemple thébain nous démontre que ces temples liés aux théâtres pouvaient abriter un culte de Dionysos qui dépasse largement ses attributions de patron du théâtre. Qu'en tirer pour Erétrie?

A côté du théâtre se trouve un temple imposant dans lequel tout le monde s'accorde à voir un temple de Dionysos, bien qu'il ne nous en reste que les fondations, le temple lui-même ayant été emporté par les Romains.⁸ D'autre part, cette πομπή lors de laquelle eut lieu la libération d'Erétrie (supra, 3-4) est très certainement la grande procession des Dionysies qui menait la foule vers ce temple de Dionysos: un décret honorifique érétien précise en effet que les honneurs seront proclamés, entre autres, aux Dionysies, Διονυσίοις τε, ἐν ἧ συντελεῖται τοῦ Διονύσου ἡ πομπή (IG XII,9, no 236, 44-55); l'emploi du singulier et surtout de l'article ἡ pour déterminer πομπή indique clairement qu'il n'existait qu'une seule procession de Dionysos et qu'elle était liée aux Dionysies. Et cette procession se rendait inmanquablement au théâtre, où allaient se dérouler les concours des Dionysies,⁹ et donc au temple qui lui était lié.

Il est ainsi difficile de résister à la tentation de faire du temple dionysiaque érétien, comme à Thèbes, un sanctuaire de Dionysos Λύκιος, du Dionysos grâce auquel, lors de sa fête principale, la cité a été libérée de la tutelle macédonienne; j'ajouterai même libérée *miraculeusement*: ἡ τε φρουρὰ ἀπῆλθεν (supra, 4), la garnison est partie d'elle-même, sans qu'aucun combat n'eût à entacher cette libération. On se souvient des liens des ménades qui sont tombés d'eux-mêmes: αὐτόματα δ'αὐταῖς δεσμὰ διελύθη ποδῶν (Eur. Bacch., v.447); on se souvient des prisonniers thébains qui ont échappé aux Thraces endormis par le dieu (Paus. IX,16,6): Dionysos libère sans combat! Et c'est dans ce sens que l'on peut dire que le Dionysos érétien, dont la procession sera chaque année l'occasion de commémorer la libération *pacifique* de la ville, est bien le dieu Λύκιος. Le fait que cette épiclèse n'apparaisse pas (ou pas encore!) dans les documents érétiens n'est pas gênant: même s'il n'est pas invoqué officiellement sous cette épithète, c'est bien cette *image* de Dionysos-libérateur qui s'est imposée aux Erétriens, et qui, bien plus que la simple coïncidence des Dionysies et de la libération de la ville, leur a fait adopter comme "jour de l'Indépendance" la fête de Dionysos.

Il est également tentant, quoique plus osé, de mettre en rapport notre inscription de la fin du 4^{ème} siècle avec la deuxième phase de construction du théâtre d'Erétrie, que l'on situe justement dans cette deuxième moitié du 4^{ème} s. av. J.-C., ainsi qu'avec le temple qui date de la même époque.¹⁰ S'il semble qu'un théâtre ait été présent à cet endroit dès la fin du

⁸ P.Auberson, K.Schefold, Führer durch Eretria, Bern 1972, pp.46-56.

⁹ Sur les diverses manifestations des Dionysies érétriennes, cf. p.ex. IG XII, 9, no 207, contrat d'engagement de Technites dionysiaques.

¹⁰ Pour le théâtre: op.cit. note 8 p.49; pour le temple: P.Auberson, "Le temple de Dionysos", in Eretria V, Bern 1976, pp.59-67.

5ème s. ou le début du 4èmes s.,¹¹ le temple, lui, inexistant jusqu'alors en cet endroit, a été élevé en même temps que la deuxième phase de construction du théâtre, à la fin du 4ème siècle (cf. note 10). On remarquera en outre les dimensions considérables de ce temple (12,25m x 23,05m), que l'on peut comparer au second temple de Dionysos à Athènes, pratiquement contemporain, et dont les dimensions sont même légèrement inférieures (10,5m x 21,95m).¹² Il n'est donc pas impossible chronologiquement que ce soit l'importance "nationale" prise par Dionysos qui ait suscité la construction d'un sanctuaire à la dimension du rôle politique que le dieu venait d'acquérir. L'emplacement de ce sanctuaire, d'ailleurs, n'a pas été non plus négligé. L'ensemble qu'il forme avec le théâtre sous sa deuxième forme se signale par un net souci d'urbanisme. Renonçant à placer le théâtre au flan de la colline, les Érétriens l'ont construit sur une levée de terre artificielle, effort considérable qui ne s'explique que dans un but urbanistique: l'ensemble théâtre-temple de Dionysos a été voulu à cet endroit, près de ladite "porte de l'Ouest", dans un quartier important regroupant les principaux centres de la vie de la cité (gymnase, théâtre, stade (?)).¹³ L'agrandissement du théâtre et la construction de ce grand temple à un endroit stratégique de la vie civique érétrienne se placent admirablement dans la perspective de notre décret: on a voulu souligner la place nouvelle et ô combien importante que venait de prendre Dionysos dans la ville qu'il a libérée.

L'autre visage que revêt Dionysos dans notre inscription - un rôle politique - semble assez insolite pour un dieu dont on situe généralement le domaine d'action extra muros, dans la nature sauvage, et auquel on est tenté de refuser le "droit de cité". Certains faits doivent nous faire nuancer cette vision du dieu, et nous faire admettre qu'il a un rôle à jouer dans la cité, parfois même un rôle de premier plan. C'est tout d'abord le témoignage de l'iconographie, reflet des sentiments populaires, qui nous montre Dionysos "au coeur de la cité" reçu par Athènes.¹⁴ Dieu des banquets, il est aussi le centre vital de la vie sociale de la cité, à tel point que l'on s'attendrait à lui voir porter l'épithète de *πολιεύς*.¹⁵ Certaines épiclèses du dieu sont d'ailleurs significatives sur son intégration politique: il est *πολίτης* à Hèraea en Arcadie (Paus. VIII,26,2); il est *δημόσιος* à Tralles (I.K. 36,3), *πατρῶος* à Mégare (Paus. I,43,5), ou encore *Αἰσυμνήτης* à Patras.¹⁶ A ces épithètes marquant de façon claire la participation

¹¹ Op.cit. note 8, pp. 47-48, *παρακλήνια* remontant peut-être au 5ème siècle. E.Fiechter, *Das Theater in Eretria*, Stuttgart 1937 se base pour la datation des murs les plus anciens sur une comparaison stylistique avec le théâtre d'Athènes!

¹² W.Judeich, *Topographie von Athen*, München 1905, p.283.

¹³ Op.cit. note 8, passim.

¹⁴ C.Bérard, Chr.Bron, "Bacchos au coeur de la cité. Le thiasse dionysiaque dans l'espace politique", in *L'association dionysiaque dans les sociétés anciennes*, actes de la table ronde organisée par l'Ecole française de Rome, (Rome, 24-25 mai 1984), Rome 1986, pp.13-28.

¹⁵ Il est cette "divinité si bien intégrée dans le panthéon athénien qu'elle mériterait le titre de poliade, de divinité protectrice de la communauté des citoyens" M.Detienne, "Religion de la Grèce ancienne", in *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, 5ème section, 93, 1984-85, p.320.

¹⁶ Cf. M.Detienne, *Dionysos à ciel ouvert*, Paris 1986, p.17 et note 22 (p.103).

de Dionysos à la vie politique de ces cités s'ajoute sa fonction de fondateur de villes qu'on lui verra prendre dès l'époque hellénistique: il est notamment κίκτης de Nicée avec Héraclès, ainsi que de Dionysopolis bien sûr, et c'est en tant qu'ἀρχηγέτης qu'il est la divinité poliade de Téos,¹⁷ siège de la ligue des Technites dionysiaques. Nous citerons enfin la place prise par Dionysos dans des célébrations marquant l'accession à la citoyenneté; les exemples que nous en avons ne concernent qu'Athènes, mais n'en éclairent pas moins la face cachée de Dionysos, son rôle dans la *vie fondamentale* de la cité. Nous le voyons apparaître aux Apatouries, fête des phratries lors de laquelle, le troisième jour, nommé κουρεῶτις, les jeunes fils de citoyens nés depuis la dernière fête étaient présentés aux membres de la phratries et reconnus comme (futurs) citoyens.¹⁸ Nous savons que cette fête était aussi l'occasion d'honorer Dionysos Μελάναιγις, épithète qui a donné lieu à un mythe étimologique assez intrigant,¹⁹ sans que nous puissions préciser le rôle tenu par Dionysos à côté de Zeus Φράτριος et d'Athèna Φρατρία. Nous retiendrons néanmoins son association à une fête très liée à la vie de chaque citoyen athénien.

Dionysos apparaît encore de façon marquée dans le cursus éphébique (du moins dans sa forme hellénistique). Les nombreux décrets honorifiques rendus par la cité d'Athènes aux éphèbes et à leurs cadres nous indiquent - sans modification essentielle durant toute l'époque hellénistique - les étapes importantes qu'ont dû accomplir les jeunes gens lors de leur année éphébique (p.ex. décret Hesperia Suppl. 15,1975, pp.33ss):²⁰ à côté des hommages rendus à Artémis Agrotéra (8), à Athèna (ἡ θεά 21), à Zeus Tropaios (27-28), à la Mère des Dieux (40) et à divers héros (entre autres Ajax, 25), hommages qui ne sont l'occasion chaque fois que de trois ou quatre mots, nous apprenons de façon bien plus détaillée les offrandes et sacrifices offerts par les éphèbes aux déesses d'Eleusis (10-11, 15-16, 28-30) et à Dionysos (16-19: sacrifice d'un taureau à Dionysos lors des Peiraea et, aux Dionysies, d'un autre boeuf préalablement conduit lors de la procession). Dionysos tient ainsi une place de choix dans la vie éphébique,²¹ place d'autant plus remarquable que les inscriptions accordent plus

¹⁷ Cf. p.ex. G.Quandt, De Baccho ab Alexandri Aetate in Asia Minore Culto, Dissertationes Philologicae Halenses 21, Halle 1912. Nicée, pp.115-117 (Nonnos 16,403/4, I.K. 9,29-30a, + monnaies avec inscription κίκτης Quandt pp.116-117); Téos (Diod. III.66,2 + inscriptions et monnaies Quandt pp.152-159); Dionysopolis (Steph. Byz. s.v. Διονύσου πόλις + monnaies Quandt p.218).

¹⁸ H.W.Parke, Athenische Feste, Mainz 1987 (éd. orig. anglaise London 1977), pp.131-136; L.Deubner, Attische Feste, Berlin 1932, pp.232-234. Cf. IG II², no 1237, Poll. 8,107, Hesych. s.v. Κουρεῶτις et infra n.19.

¹⁹ La Souda, s.v. Ἀπατούρια; Schol. in Aristoph. Acharn., 146. Sur le rôle joué par Dionysos Μελάναιγις aux Apatouries et dans l'éphébie attique, cf. P.Vidal-Naquet, Le chasseur noir. Formes de pensées et formes de société dans le monde grec, Paris 1981, pp.155-160.

²⁰ Je prends ici l'exemple de l'inscription parue dans Hesperia Suppl. 15,1975, pp.33ss, qui représente le document le plus complet que nous ayons. Le formulaire employé durant l'époque hellénistique étant très répétitif et stable, les remarques faites sur la base de cette inscription de 101/100 av. J.-C. seront valables de façon plus générale: cf. C.Pelekidis, Histoire de l'Ephébie attique des origines à 31 av. J.-C., Paris 1962, pp.155-209, et sur la participation des éphèbes à la vie religieuse, pp.211-256.

²¹ Pelekidis, op.cit. note 20, p.214: "Il apparaît donc que les décrets ne mentionnent que les fêtes auxquelles on attachait une importance particulière".

d'importance - sur le plan formulaire du moins - aux sacrifices à Dionysos qu'à ceux offerts à Zeus et même à Athèna que l'on s'attendait à voir patronner l'éphébie des Athéniens. Le rôle de Dionysos dans ce contexte est relevé par la comparaison que l'on peut opérer avec Eleusis, pièce maîtresse de la participation des éphèbes à la vie religieuse. Eleusis n'appartient pas véritablement à la vie politique d'Athènes; les déesses éleusiniennes ne participent pas activement à la vie de la cité. C'est néanmoins Eleusis qui sera le point culminant sur le plan cultuel du cursus éphébiq. Et Dionysos? Lui non plus n'est pas un dieu politique, il n'appartient pas à la cité. Il est d'ailleurs frappant de voir que la fête des Apaturies à laquelle il est associé est une manifestation qui échappe aux cadres de la cité: c'est une fête organisée par les phratries de façon indépendante; preuve en est la liberté qui leur est laissée de fixer chacune la date de ces trois jours dans le mois de Pyanopsion.²² Le culte dionysiaque, comme celui d'Eleusis, est un maillon indispensable à la vie de tout Athénien, mais n'en reste pas moins extérieur à toute emprise politique. Dionysos, pas plus que les déesses éleusiniennes, n'est lié à la *structure* de la cité, comme le sont les divinités du panthéon traditionnel, et plus encore les divinités poliades; ces deux cultes s'adressent à *l'individu*. Il est intéressant de constater que c'est précisément cette liberté face aux systèmes politiques qui leur a évité le déclin qu'ont eu à subir les divinités poliades ou "traditionnelles" lorsque s'effondra au 4^{ème} siècle le système des cités comme entités politiques. Dionysos est sorti grandi de cette crise parce que son culte, à Athènes comme partout ailleurs, était essentiel non à la vie de la cité, mais à la vie de chaque individu.

Et c'est ainsi qu'il faut comprendre le rôle "politique" joué par Dionysos à Erétrie. Il est le libérateur de la ville, mais il ne dépend aucunement du cadre social ou politique: il est ici le champion de la démocratie, comme il a été le dieu des Pisistratides; et il sera plus tard le dieu dynastique des Attalides comme le dieu des thiasos où toutes les classes sociales sont confondues. On remarquera d'ailleurs que l'épithète du dieu libérateur est Λύσιος (ou Λυαῖος) et non pas ἐλευθέριος²³ qui impliquerait justement une notion politico-sociale- l'ἐλεύθερος étant l'homme libre par opposition à l'esclave. Dionysos n'est pas un dieu révolutionnaire, mais un dieu a-politique qui a sa place dans la cité auprès des individus. A Erétrie, il n'a pas délivré la ville en tant qu'entité politique, il a libéré chaque *habitant* d'Erétrie.²⁴

Lausanne

Anne-Françoise Jaccottet

²² Parke, op.cit. note 18, pp.131-132. Cf. IG II², no 1237,61s; Dittenberger, Syll³ 921, note 31.

²³ L'épithète d'ἐλευθερεύς que porte le dieu à Athènes (Paus. I,20,3: temple près du théâtre) marque la provenance du dieu et non sa qualité de libérateur. Il est le dieu qui vient d'Ἐλευθεραί, et je pense qu'Hésychius se fait le reflet d'un glissement de sens tardif et secondaire en assimilant ἐλευθερεύς à ἐλεύθερος dans sa glose: Ἐλεύθερος· Διόνυσος ἐν Ἀθήναις καὶ ἐν Ἐλευθεραίς.

²⁴ Cet article est le fruit d'un échange d'idées avec le professeur Claude Bérard à qui j'exprime ici toute ma reconnaissance. Tous mes remerciements vont également au professeur Reinhold Merkelbach pour ses remarques pertinentes et l'amabilité avec laquelle il a bien voulu lire ces lignes.